

**ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT
COMMUNE DE KERGLOFF
COMPTE RENDU DE SEANCE DU 28 AVRIL 2014**

Le vingt-huit avril deux mil quatorze à dix heures trente minutes, les membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de la Commune de KERGLOFF se sont réunis à la Mairie sur convocation qui leur a été adressée le quatorze avril mil quatorze par Monsieur Pierrot BELLEGUIC, Président.

Etaient présents :

Messieurs Hubert PERON, René LE DREN, Bernard HUIBAN, Roland PERENNES, Ludovic ROHOU., Armand CORNEC
Messieurs René GUYOMARC'H, Siméon LE BAIL, Daniel BERNARD, Hervé GUILLERM,

Absents excusés: Messieurs Frédéric BARAZER Pascal LOSTANLEN, Philippe COTTON, Arsene RIOU

Secrétaire de séance : Siméon LE BAIL

Délibération 2014-01 : Approbation du compte de gestion 2013

Monsieur le Président présente le compte de gestion 2013 du trésorier, identique au compte administratif.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de la Commune de KERGLOFF, à l'unanimité,

- **DECLARENT** que le compte de gestion 2013 n'appelle aucune observation ni réserve

-**APPROUVENT** le compte de gestion 2013

Délibération 2014-02 : Approbation du compte administratif 2013

Monsieur le Président présente aux membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement le compte administratif 2013 conformément au tableau ci-dessous :

FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts	Réalisations
dépenses	27 438.68 €	9 217.61€ €
recettes	27 438.68 €	13 042.38 €
Résultat de l'exercice 2013		3 824.77€ €
Résultat de clôture		18 763.45€ €

INVESTISSEMENT	Crédits ouverts	Réalisations
dépenses	24 154.93 €	2 257.40€ €
recettes	24 154.93€ €	0,00 €
Résultat de l'exercice 2013		- 2 257.40 €
Résultat de clôture		4 638.85 €

Après en avoir délibéré, les membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement, invités à délibérer hors la présence de Monsieur le Président, **APPROUVENT** à l'unanimité le compte administratif 2013.

Délibération 2014-03 : Affectation de résultats 2013

Monsieur le Président propose aux membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de reporter l'excédent de fonctionnement 2013 d'un montant de 3 824.77€ en section de fonctionnement du budget primitif 2014.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de la Commune de KERGLOFF **DECIDENT** de reporter la totalité de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 3 824.77€ en section de fonctionnement du budget primitif 2014.

Délibération 2014-04/ Adoption du budget primitif 2014

Monsieur le Président présente aux les membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement le projet de budget primitif 2013:

FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts
dépenses	31 263.45€ (dont 20 013.45 € en virement à la section d'investissement)
recettes	31 263.45€ (dont 18 763.45€ en résultat de fonctionnement reporté)

	Crédits ouverts
dépenses	25 652.30 € (dont 2500€ de remboursement de capital)
recettes	25 652.30 €(dont 20 013.45 € en virement de la section de fonctionnement)

Après en avoir délibéré, les membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement, à l'unanimité, **ADOPTENT** le budget primitif 2014.

Informations diverses :

- L'Assemblée Générale aura lieu le mardi 24 juin 2014 à 20h00 (AG ordinaire) et 20h30 (AG extraordinaire)
- lors de l'AG, Il sera proposer aux propriétaires qui souhaitent réaliser des enrobés dans leurs cours privatives de se regrouper pour lancer une consultation commune et obtenir ainsi des prix intéressants.